

Groupe Statut - Compte rendu

La réunion du groupe « Statut » a retenu, lors de sa réunion, trois thèmes principaux : l'intégration des documentalistes au grade TSH, le lancement d'une campagne de promotion du RNDH et la nécessité de recenser les documentalistes hospitaliers ne faisant pas partie du RNDH.

TSH

Le nombre de documentalistes hospitaliers ayant obtenu le statut de TSH s'est accru. Alors qu'on en comptait 7 en 2005, on en dénombre 29 en 2006 dans notre réseau. Néanmoins, une enquête menée au début de cette année, met en évidence l'absence d'uniformité dans la procédure d'intégration choisie. Ainsi l'hétérogénéité est repérable à tous les niveaux : type de concours (sur titre, avec ou sans examen professionnel), composition du jury (absence fréquente de professionnels de la documentation...), stage d'adaptation ou pas, taux de la prime de technicité...

Pour éclairer les candidats sur ce statut, il serait utile de recueillir, via la liste RNDH, le témoignage des personnes ayant passé cet examen, indiquant notamment les modalités de préparation, les contenus de l'écrit, et le déroulement de l'oral.

Campagne de promotion du RNDH

Afin de permettre au réseau de s'ouvrir et de se faire connaître des autres professionnels, une proposition a été lancée : organiser une campagne de promotion du RNDH et constituer un groupe de travail au sein de celui-ci, groupe qui doit se proposer d'en définir les objectifs, la méthodologie, et de choisir les partenaires. Dans ce sens, une nouvelle plaquette RNDH sera présentée sur le site internet.

Fichier des professionnels de la documentation en milieu hospitalier

Malgré les enquêtes menées dans le passé, ni le nombre de personnes travaillant dans la documentation hospitalière (hors RNDH), ni leur répartition géographique ne sont réellement connues à ce jour.

Le groupe propose d'en faire un recensement en se rapprochant des autres réseaux (ADBS santé, ENSP, par exemple) et en mobilisant leurs acteurs. Il serait souhaitable de reprendre le fichier FINESS, et de se présenter au public par des communiqués de presse.